

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 29 NOVEMBRE 2017 A 15 h 00**

M. Marc BRIDOUX, Président de la Communauté de Communes du Ternois déclare la séance du conseil communautaire ouverte.

**ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2017**

M. BRIDOUX soumet à l'approbation des membres le compte rendu de la séance du conseil communautaire du 13 Octobre 2017.

Les membres approuvent à l'unanimité ce compte rendu.

\*\*\*\*\*

Mme Ingrid GAILLARD est désignée secrétaire de séance.

**INTERVENTION DU SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DES TRANSPORTS (SMIRT) POUR LA PRESENTATION DE L'OUTIL PASS-PASS COVOITURAGE**

M. BRIDOUX accueille M. QUIQUET, Directeur du SMIRT et lui donne la parole pour la présentation de l'outil pass-pass covoiturage. (Voir document ci-joint)

**DELIBERATION PORTANT SUR L'ADHESION A L'OUTIL PASS-PASS COVOITURAGE DU SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DES TRANSPORTS (SMIRT)**

M. BRIDOUX expose que le Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports (SMIRT) regroupe les Autorités Organisatrices de la Mobilité du Nord et du Pas-de-Calais. Le SMIRT a pour mission de coordonner l'offre de transport de ses membres, de favoriser l'intermodalité, notamment via la promotion du covoiturage.

En effet, afin de compléter l'offre multimodale présente sur son territoire, le SMIRT mène des actions favorisant le développement du covoiturage sur son périmètre de compétence.

Le SMIRT développe *passpasscovoiturage.fr*, une plate-forme de mise en relation des covoitureurs à l'échelle des Hauts-de-France et met en œuvre des actions d'animation et de communication pour la promotion du covoiturage.

Considérant le manque de solution pour les personnes n'ayant pas de moyen de locomotion sur le territoire,

Considérant l'implication du Pays du Ternois dans un Contrat d'Objectif Territorial avec l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie et la Région Hauts de France, incitant à la promotion des moyens de déplacements alternatifs,

Le territoire partenaire participera à hauteur estimée à 30% de la dépense totale supportée par le SMIRT qui lui s'engage à payer l'intégralité des 70% restants du coût réel de la mise en œuvre sur la base du plan d'action validé préalablement.

M. BRIDOUX propose :

D'adhérer à l'outil Pass Pass Covoiturage du SMIRT,

De bénéficier de l'accompagnement de la société spécialisée WIMOOV sur l'année 2018 pour lancer l'outil sur le territoire auprès des usagers, en assurer la communication et l'implantation de zones de covoiturage,

De participer à hauteur de 30% du montant financier de cet accompagnement.

D'autoriser M. Le Président de la Communauté de Communes du Ternois à signer la convention de partenariat avec le SMIRT et la société WIMOOV pour la promotion du dispositif Pass-Pass Covoiturage sur le territoire ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Les Délégués émettent un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

### **INTERVENTION DE BERANGERE DUHAMEL, CHARGÉE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS**

M. BRIDOUX donne la parole à Bérangère DUHAMEL, Chargée du Développement Economique de la Communauté de Communes du Ternois depuis le 1<sup>er</sup> Août 2017.

Bérangère DUHAMEL se présente et précise qu'elle travaillait auparavant à Arras en qualité de responsable des relations Entreprises dans une structure à vocation socio-économique. Elle a pour mission de promouvoir le territoire comme lieu d'implantation industriel, artisanal et commercial, d'accompagner les porteurs de projet et d'aider les entreprises existantes dans leurs mutations.

Elle commente les grandes lignes directrices de TernoisCom en matière de développement économique :

- ✓ **SOUTENIR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES EXISTANTES**
- ✓ **AIDER LA CRÉATION ET LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES**
- ✓ **PROSPECTER DE NOUVEAUX INVESTISSEURS**
- ✓ **COMMUNICATION**

(Voir document joint)

Pour suivre ces lignes, la Communauté de Communes du Ternois souhaite s'appuyer sur un nouvel outil : TernoisCom Entreprise, un guichet unique pour les entreprises du territoire.

TernoisCom entreprise sera l'interlocuteur privilégié des entrepreneurs du territoire de la Communauté de Communes. Un premier comité de pilotage a eu lieu ce mercredi matin, il est composé de différents partenaires tels que la Région, la Préfecture, l'Université d'Artois, la Chambre de Métiers, la Chambre d'Agriculture, ..., afin d'associer les compétences de chacun en matière économique.

Il est rappelé que dans le cadre d'une création ou d'une reprise, les entreprises peuvent bénéficier d'un coup de pouce par le biais d'exonérations puisque le territoire a été classé en zone de revitalisation rurale.

Bérangère DUHAMEL échange et répond aux questions posées par les délégués.

La Communauté de Communes souhaite voir se développer également un autre domaine : le commerce.

Pour cela, il est proposé d'adhérer à la Fédération des boutiques à l'essai.

Un chargé de mission développement économique spécialisé commerce et artisanat sera recruté prochainement pour mettre en œuvre la stratégie de développement économique « commerce et artisanat » à l'échelle du territoire du PETR -7 Vallées.

M. COQUET Dominique, Maire de Conchy sur Canche indique que cela favorisera des ouvertures mais il y a des commerçants qui se battent pour survivre, il faut aussi les aider.

Bérangère DUHAMEL précise qu'elle travaille également sur l'existant.

D'autres volets seront également abordés : l'agricole, l'industriel, le BTP, les transports. Il faut un accompagnement permanent, pouvoir recenser les besoins des entreprises. Bérangère DUHAMEL souhaite créer des liens interentreprises autour de thématiques, de besoins détectés..., en allant à la rencontre des entreprises du territoire.

### **DELIBERATION PORTANT SUR L'ADHESION A LA FEDERATION DES BOUTIQUES A L'ESSAI**

M. BRIDOUX expose que deux réseaux, Initiative France et la Fédération des boutiques à l'essai s'unissent pour doper le commerce de centre-ville et lutter contre la disparition du commerce de proximité. Une convention nationale de partenariat a été signée le 22 février 2016.

Le concept "Ma boutique à l'essai" porté par la fédération du même nom permet à un porteur de projet de tester pendant six mois, renouvelable 1 fois, son idée de commerce en centre-ville grâce à un loyer modéré et à un accompagnement pré et post-crétation.

Le "loyer modéré" est négocié par la Fédération des boutiques à l'essai en partenariat avec la commune intéressée par le projet de création du commerce et avec les propriétaires de locaux vacants

Ce dispositif a été créé à la suite d'une opération pilote menée en 2013 par la plateforme Initiative Oise Est avec la mairie de Noyon (Oise) et la communauté de communes du Pays noyonnais.

A travers ce partenariat, l'ensemble des plateformes qui composent le réseau Initiative France proposent aux nouveaux entrepreneurs d'éprouver le potentiel et la solidité de leur projet d'entreprise en limitant les risques d'échec.

Sur les 19.000 entrepreneurs qui bénéficient chaque année d'un prêt d'honneur d'une des 227 plateformes du réseau Initiative France, beaucoup créent leur activité dans le commerce de proximité. De nombreux Français aspirent à un projet de commerce local mais n'osent pas franchir le pas en raison des risques financiers.

La Fédération « Ma boutique à l'essai » s'engage à accompagner ceux qui croyaient l'entrepreneuriat hors de leur portée. Ils auront les moyens de se lancer et, de ce fait, de contribuer à leur échelle au dynamisme territorial et à l'attractivité économique locale.

Il est donc proposé :

- d'adhérer à la Fédération « Ma boutique à l'essai » afin de permettre au territoire de bénéficier de ce concept. Le coût de cette adhésion est de 5.000 € la première année et 2.500 € la suivante.
- d'autoriser le Président à engager et signer l'ensemble des pièces nécessaires à cette affaire

Les délégués émettent un avis favorable à cette proposition moins 2 abstentions.

## **DELIBERATION PORTANT ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE, DE FOURNITURES ET DE SERVICES ASSOCIES, COORDONNE PAR LA FDE 62**

M. BRIDOUX indique que la Fédération Départementale d'Énergie du Pas de Calais (FDE 62) a lancé en 2015, un marché d'achat d'électricité, pour les sites d'une puissance supérieure à 36 KVA dont la fourniture a démarré au 1<sup>er</sup> novembre 2015 pour une durée de 3ans. Ce marché arrivera donc à échéance le 31 octobre 2018.

Le groupement de commandes apporte les avantages suivants :

- Eviter à chaque adhérent la procédure d'appel d'offres,
- Constituer un volume d'achats très important afin d'intéresser les gros opérateurs et d'obtenir ainsi le meilleur prix
- Offrir aux adhérents du groupement la compétence d'une équipe ayant l'expérience de l'achat de l'énergie en milieu dérégulé
- Réduire les coûts d'achats par la mutualisation des moyens

La FDE 62 va relancer un nouvel appel d'offres afin de bénéficier du meilleur prix du marché. Ce nouveau marché commencera au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

La Communauté de Communes du Ternois est une nouvelle entité suite à la fusion des CC de la Région de Frévent, des Vertes Collines du Saint-Polois, du Pernois et de l'Auxilois. Ces 4 EPCI étaient membres du groupement de commandes Electricité FDE 62.

Afin que les sites présents sur les anciens EPCI puissent encore être desservis en électricité par le nouveau marché d'achat d'électricité de la FDE 62, qui démarrera au 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Communauté de Communes du Ternois doit délibérer, pour le 3 janvier 2018, afin d'intégrer le groupement commandes.

En l'absence de réception de cette délibération, la nouvelle entité ne pourra être considérée comme membre du groupement et les sites actuellement desservis par le groupement ne le seront plus au 31 octobre 2018.

Il est proposé :

- d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services associés, coordonné par la FDE 62 en application de sa délibération du 24 septembre 2016
- d'adhérer à ce groupement de commandes Electricité
- d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures pour l'exécution de la présente délibération

Les délégués émettent un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

## **DELIBERATION PORTANT SUR LA VALIDATION DE L'ACCORD-CADRE DU PRADET (Politique Régionale d'Aménagement et d'Équilibre des Territoires) 2016-2020**

Dans le cadre de la Loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Loi NOTRe), la Région doit élaborer son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Ceci a conduit à la définition d'une nouvelle Politique Régionale d'Aménagement et d'Équilibre des Territoires (PRADET) pour la période 2016 - 2021, ainsi que la conception des dispositifs opérationnels de mise en œuvre.

Pour animer et décliner cette politique, la Région souhaite s'appuyer sur 9 espaces de dialogue. Le PETR Ternois – 7 Vallées fait partie de l'espace de dialogue « Littoral Sud » qui rassemble neuf intercommunalités (Haut Pays, Montreuillois, Baie de Somme, Abbevillois...).

Un accord-cadre sera signé entre chaque espace de dialogue et la Région pour formaliser :

- un cadre d'orientations stratégiques faisant accord entre les différentes composantes (notamment intercommunales) de l'espace infra-régional et la Région s'appuyant notamment sur les projets de PETR et d'EPCI constituant l'espace de dialogue Littoral sud, ainsi que sur les priorités régionales ;
- des modalités de gouvernance telles que définies et convenues entre les partenaires territoriaux et la Région Hauts-de-France (pilotage opérationnel et partenarial du dispositif, conférences de financeurs, ...) ;
- des modalités de mise en œuvre opérationnelles du dispositif régional PRADET par les territoires, au regard des démarches de projets qu'ils ont engagées ;
- la méthode pour établir un état des lieux de l'ingénierie territoriale utile au déploiement de la PRADET.

Des enjeux communs ont été identifiés au sein de cet accord-cadre :

**Axe 1** - Conforter une économie diversifiée et responsable par le soutien et le développement des filières d'excellence : tourisme, transition énergétique, industrie, santé, artisanat

**Axe 2** - Fonder l'aménagement sur la préservation des patrimoines et la culture du risque

**Axe 3** - Développer une offre de services accessible et adaptée aux besoins des populations et des entreprises

L'espace de dialogue « Littoral sud » pourra bénéficier de différents fonds financiers pour mener à bien des projets d'investissements :

- Le Fonds d'Appui aux dynamiques métropolitaines (FADM) : ces financements seront réservés aux projets d'enjeux métropolitains et interterritoriaux (environ 4,6 millions € pour 2016-2021)
- Les deux Fonds d'Aide aux Projets d'agglomération (FAPA – environ 2,5 millions € pour 2016-2021) et d'Appui à l'Aménagement du territoire (FAAT – environ 7,7 millions € pour 2016-2021) : ces financements seront respectivement réservés à des projets d'enjeux intercommunaux.
- Le Fonds de Revitalisation Rurale (FRR) : il concerne un nombre restreint de communes rurales (nomenclature INSEE). Ces financements seront réservés à des opérations nécessitant un appui spécifique ciblé et renforcé permettant la réalisation de projets locaux contribuant à améliorer les conditions d'accès des populations qui y vivent aux services et commerces dits de proximité (environ 6,3 millions € pour 2016-2021).

M. BRIDOUX propose :

- De valider cet accord-cadre,
- D'autoriser le Président à signer l'accord cadre,
- De charger le Président à veiller à la bonne exécution de cette délibération

Les délégués émettent un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

## **DELIBERATION PORTANT SUR LA VALIDATION DU PROGRAMME D' ACTIONS ALIMENTATION DURABLE ET DES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

M. BACHELET rappelle que les Pays du Ternois et des 7 Vallées travaillent depuis plusieurs années au développement des circuits alimentaires de proximité. Suite aux nombreuses actions mises en place dans ce cadre et à la transversalité de la thématique, il est proposé de travailler de manière plus large sur le développement d'un projet alimentaire territorial (« PAT ») porté par le PETR Ternois 7 Vallées. Les objectifs de ce projet alimentaire territorial sont les suivants :

- Donner aux citoyens les moyens de les rendre acteurs de leurs choix alimentaires en pleine conscience
- Augmenter la part produits locaux consommés sur le territoire
- Rendre les jeunes acteurs de leur alimentation d'aujourd'hui et de demain
- Soutenir l'économie du territoire via le développement d'une alimentation et d'une agriculture durables circulaires
- (re)faire de l'alimentation une priorité pour les publics en situation de précarité

Ce PAT a pour vocation d'aborder auprès de différents publics cible la notion d'alimentation durable en travaillant sur :

- Le développement des circuits alimentaires de proximité et des initiatives liées au développement d'une alimentation durable sur le territoire : mise en valeur des producteurs commercialisant en circuits courts, soutien au développement de nouveaux projets...
- La sensibilisation des citoyens à l'alimentation durable via la participation à des foires et salons et l'organisation de l'opération automne gourmand entre autres.
- L'accompagnement des établissements de restauration collective via la réalisation d'un état des lieux des pratiques, un accompagnement technique individuel et adapté à chaque établissement et des actions d'éducation alimentaire des convives
- L'accompagnement des collectivités vers une alimentation durable via des actions spécifiques (aide à la rédaction de marchés publics favorisant l'alimentation durable, introduction de produits locaux dans les goûters des centres de loisirs...)
- L'accompagnement des publics en situation de précarité vers une alimentation durable par la réalisation d'ateliers cuisine et de rencontres avec les producteurs

Les sujets abordés dans le cadre de ce projet sont les suivants :

- La consommation de produits locaux
- La réduction du gaspillage alimentaire
- La consommation de produits de saison
- La réduction des impacts environnementaux de l'alimentation par des choix nutritionnels
- L'évolution des pratiques agricoles

Il est proposé :

- De valider la stratégie « alimentation durable en Ternois 7 Vallées »
- D'autoriser le Président de la Communauté de Communes du Ternois à signer les demandes de subventions
- D'autoriser le Président de la Communauté de Communes du Ternois à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision,
- De charger le Président de la Communauté de Communes du Ternois de veiller à la bonne exécution du programme

Les délégués émettent un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

### **DELIBERATION PORTANT SUR L'ADOPTION D'UN AVENANT AU CONTRAT DE DSP SIMPLIFIE POUR L'ADSL RADIO**

Par délibération en date du 14 avril 2017, il avait été décidé :

- d'une part d'engager une mise en concurrence concernant le renouvellement de la convention de DSP simplifiée pour l'exploitation et la maintenance des antennes ADSL radio sur le territoire du TERNOIS .
- et d'autre part, dans l'attente de l'aboutissement de ces procédures, d'approuver le projet d'avenant prorogeant de 6 mois supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2017, le contrat actuel de DSP simplifiée

La procédure de mise en concurrence a été lancée et s'est avérée infructueuse.

Aussi, compte-tenu que le déploiement du THD devrait être effectif fin 2018 sur la partie du territoire concerné actuellement par la RADIO, il est proposé d'adopter un nouvel avenant prorogeant de 12 mois supplémentaires le contrat actuellement détenu par la Société XILAN, soit jusqu'au 31 décembre 2018.

Les délégués émettent un avis favorable à l'unanimité à cette proposition.

### **PRESENTATION DES MISSIONS DU SERVICE « EQUIPE DE RUE DU TERNOIS » ET INFORMATION SUR LE PLAN GRAND FROID**

M. BRIDOUX accueille les représentants de l'ASA (Association d'Aide aux sans abri) de la Fondation Abbé Pierre et leur donne la parole pour présenter les missions du service « Equipe de Rue du Ternois ».

Mme TIQUET Estelle et M. FEUILLOY Marc-Antoine, Educateurs Spécialisés indiquent que le service de rue du Ternois a vu le jour en Décembre 2016. Il se compose de deux éducateurs, qui dépendent de l'ASA située à Arras.

L'ASA se compose de plusieurs services :

- un service d'accueil de jour
- un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
- un service d'accueil de nuit
- un service d'accompagnement lié au logement
- des services techniques d'inclusion par le travail et la valorisation
- un service de médiation / équipe de rue
- un service d'équipe de rue mobile basé à l'Abbaye de Belval et qui interviendra sur le Ternois

Afin de mener à bien leurs missions, l'Abbaye de Belval en partenariat avec l'Association d'Aide aux Sans Abri met à disposition de l'équipe éducative, un bureau et un lieu d'hébergement comprenant 10 places d'urgences, tous deux situés au « hameau de Belval » 437, rue principale 62130 Troisvaux.

La création d'un service d'équipe de rue mobile sur le Ternois, fait suite aux constats que la précarité, l'exclusion et le mal logement ne s'arrête pas aux « grandes zones » urbaines. En effet, l'équipe de rue d'Arras est à de nombreuses reprises sollicitée pour intervenir sur ce secteur. Cependant, pour des raisons géographiques et organisationnelles, elle ne peut répondre que de façon ponctuelle aux besoins et demandes du public rencontré.

L'enjeu d'une implantation d'un service de rue sur le Ternois est de répondre, non plus de façon épisodique aux demandes et problématiques rencontrées mais d'agir au quotidien par un travail de proximité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ➤ SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE ZAC D'HERLIN LE SEC

M. BRIDOUX indique que compte-tenu de la cession de l'ensemble des terrains de la ZAC d'Herlin le Sec, il est proposé de supprimer le budget annexe « ZAC d'Herlin le Sec » au 31 décembre 2017.  
Les Membres approuvent à l'unanimité cette proposition

### ➤ ZONE BLANCHE EN ADSL SUR LES COMMUNES DE VACQUERIE LE BOUCQ ET BUIRE AU BOIS

M. BRIDOUX informe qu'une réunion est prévue le 14 décembre prochain pour examiner ce dossier.

### ➤ ASSAINISSEMENT COLLECTIF

M. BRIDOUX informe qu'une réunion est prévue le 11 décembre prochain concernant la programmation d'une nouvelle tranche de travaux d'assainissement collectif sur la commune de Ramecourt en 2018.

### ➤ SERVICE COLLECTE TRI TRAITEMENT DES DECHETS

M. BRIDOUX informe que le marché concernant le tri des emballages ménagers et journaux magazines a été attribué à l'Association RECUP'AIRE d'Aires sur la Lys.

### ➤ AGENDA

Prochain conseil communautaire le 16/02/2018 et 6/03/2018

### ➤ DIVERS :

M. ARMAND Philippe, Maire d'Herlincourt indique que suite à la décision qui a été prise notamment sur le développement des circuits alimentaires de proximité, il souhaiterait que « les paroles soient mises en application ».

M. TORCHY Charles, Maire de Troisvaux indique que sa commune accueille toute l'année 30 000 visiteurs dans le cadre des activités de l'Abbaye, des sans abri, des réfugiés..., mais qu'il y a un gros problème de téléphonie mobile.

M. BRIDOUX comprend l'insistance de M. TORCHY sur ce problème et propose d'intervenir auprès de la Préfecture pour que Belval ne soit plus un point noir en téléphonie mobile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.